

Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC JOH 280 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél.: 450 549-2463

VOLUME 14 – NUMÉRO 10

NOVEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.

Joyeuses Fêtes!

Votre conseil municipal2Mot du maire2Votre équipe municipale2Comment soumettre vos articles2Adresses et lien utiles3Calendrier mensuel3

Procès-verbal du 15 novembre 4-5

Calendrier des séances ordinaires 6
Régie intermunicipale 6-7
MRC des Maskoutains 8-12
SARCA 12
Communauté chrétienne 13
Dépouillement d'arbre de Noël 14
Illuminons Saint-Valérien 15

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Daniel Paquette



CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Voirie et travaux publics Comité consultatif d'urbanisme



CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique Comité vie communautaire



CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité de la Rivière

Déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains



CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCCE) Comité consultatif d'urbanisme



CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité sécurité publique Comité vie communautaire Délégué comité Rivière Noire (substitut)



CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité travaux publics Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (substitut)

Conception et impression: Les Publications Municipales Inc. 1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous, merci aux gens de Saint-Valérien de me donner votre confiance pour ce second mandat. C'est avec fierté et honneur que j'assumerai les 4 prochaines années.

Félicitations également aux conseillers :

Luc Tétreault

Rémi Tétreault

Sophie Côté

Jules Normandin à qui l'on souhaite la bienvenue.

Un gros merci à Serge Ménard qui a consacré 20 ans au sein du conseil et au service de la municipalité.

Également un merci particulier à des gens de cœurs comme Cynthia Trudeau, Sandra Gallant, Alain Lachapelle, Léopold Touchette et d'autres qui nous ont apportés leur soutien précieux lors de cette journée

Je profite de ce moment pour vous rappeler qu'à chaque mois je continuerai à vous donner des informations dans le « mot du maire » de ce journal et de ne pas hésiter à communiquer avec moi ou de prendre rendez-vous pour une rencontre pour toute question.

Daniel Paquette, maire



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe

Directrice générale

Claudine Morin

Adjointe administrative

Eric Sergerie

Responsable des loisirs

Maryse Viens

Secrétaire comptable

Sylvain Laplante

Directeur et chef pompier

Poste vacant

Responsable voirie et travaux publics

Luc Munier

Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES À RETENIR:

BUREAU MUNICIPAL

960 Chemin-de-Milton

Saint-Valérien-de-Miton (Québec)

Téléphone: 450-549-2463

Courriel: administration.st-valerien@

mrcmaskoutains.qc.ca

Site internet:

www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

1384 Principale

Téléphone: 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE

1384 rue Principale

Téléphone: 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN

1375 rue Principale

Téléphone: 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE

1370 rue St-Pierre

Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE

1000 rue de l'Hôtel de ville Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville : 819-474-7770 Acton Vale : 450-546-3251

Courriel:

andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

Saint-Hyacinthe: 450-771-0505

Courriel:

simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT:

TÉLÉPHONE & INTERNET

Sogetel: 1866764-3835

www.sogetel.com

Maskatel: 450-250-5050

1-877-627-5283 www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

1605, rue Janelle

Drummondville (Québec) J2C 555 Téléphone : 819-472-5700 Télécopieur : 819-472-1770 Sans frais : 1-855-472-5700

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON

ET DES MASKOUTAINS Téléphone : 450-774-2350

Courriel: info@spad.ca

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS

Général: 450-774-3141

Service d'évaluation : 450-774-3143 Service développement économique :

450-773-4232

Programme de rénovation :

450-774-3159

Patrimoine : 450-774-5026 Cours d'eau : 450-774-3129 Transport adapté : 450-774-8810 Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

DÉCEMBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	Résidus domestiques	3	4
5	Séance du Conseil municipal	7	8	9 Matières recyclables	10 Matières organiques	11
12	13	14	15	16 Résidus domestiques	17	18
19	20	21	22	23 Matières recyclables	24	25
26	27	28	29	30 Résidus domestiques	31	

PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au <u>www.st-valerien-demilton.qc.ca</u> sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil le 15 novembre 2021 à 20h00 :

ÉLECTION MUNICIPAL 2021 – ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

▶ D'adopter l'ordre du jour du 15 novembre 2021 tel que déposé incluant les modifications. Et de retirer les points suivants :5.3,5.4,9.2

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2021 tel que présenté.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

- ➤ Le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés du 1ier octobre 2021 au 31 octobre 2021 ; et totalisant un montant de 141 465.24\$.:
- ➤ Le conseil approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 126 461.86\$; et
- ➤ Le conseil accepte la nomination de FBL pour l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité ainsi que du taux global de taxation réel au 31 décembre 2021 tel que l'offre de service du 25 octobre 2021.
- ➤ Le conseil autorise l'appui financier de 350\$ pour les activités du comité de la Rivière Noire 2022.
- ▶ Le conseil accepte de contribuer financièrement, pour un montant de 3 000\$, à la Guignolée de Saint-Valérien-de-Milton.
- ▶ Le Conseil autorise les modifications aux signatures des effets bancaires suite aux élections et ce, à compter de novembre 2021 :
- ➤ Le conseil autorise le versement à l'entrepreneur Bertrand Ostiguy Inc. d'un montant de 267 682.95\$, incluant les taxes, qui tient compte de la retenue de 5% prévue au contrat, et ce, concernant les travaux de réaménagement des rues des Cèdres, du Coteau et 1ère avenue.
- ▶ Le conseil autorise le versement à l'entrepreneur Bertrand Ostiguy Inc. d'un montant de 508.52\$ taxes en sus, pour la commande et l'installation d'un couvercle de regard pluvial supplémentaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

➤ La directrice générale procède aux dépôts des intérêts pécuniaires de tous les élus municipaux.

- ▶ Le conseil accepte la nomination des maires suppléants ou substitut du maire à la MRC des Maskoutains, et ce, tel que présenté :
- Le conseil nomme des élus responsables des comités suivants :

Comité de Sécurité publique,

Comité des travaux publics

Comité Vie Communautaire

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)

Comité consultatif d'urbanisme

Délégué Régie Intermunicipal d'Acton et des Maskoutains

Délégué au Comité de la Rivière Noire

- ▶ Le conseil nomme Madame Huguette Benoît et monsieur Luc Tétreault au comité de consultatif d'urbanisme.
- ➤ Le conseil autorise l'inscription des tous les élus municipaux aux formations suivantes : Comportement éthique et es rôles et responsabilités des élus(es)
- Le conseil adopte le calendrier de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 heure au Centre communautaire sise au 1384 rue Principal à Saint-Valérien-de-Milton.
- ➤ Le conseil adhère à l'entente intitulée Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives et en autorise la signature et transmettra une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.
- ➤ Le conseil autorise la signature de l'Addenda 2021-1 à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridique Partie 11 afin de donner application à la présente la nouvelle adhésion Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot –
- ▶ Le conseil déclare l'intérêt de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes 2022, un samedi de 9 h à 13 h; et s'engage à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'événement,
- Le conseil déclare l'intérêt de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à permettre à ses citoyens, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité
- ▶ Le conseil proclame le 20 novembre 2021 Journée mondiale de l'enfance et d'encourage les concitoyens et concitoyennes à reconnaitre l'importance d'agir dès la petite enfance dans le développement des jeunes enfants;
- ➤ Le conseil autorise l'ajout de la protection complète pour nos chantiers au contrat d'assurance, le coût de la prime annuelle fixe est de 1 500\$, et ce, tel que démontrée dans la soumission d'assurance.

PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE

- ▶ Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalité (FQM) pour l'année 2022 au coût de 2 744.73\$, incluant les taxes.
- ▶ Le conseil autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes, et ce, du 23 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclusivement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

- ➤ Le conseil prend acte de la démission de monsieur Francis Laplante, pompier et premier répondant au Service de sécurité incendie, laquelle entre en vigueur le 8 octobre 2021;
 - et la Municipalité remercie monsieur Laplante pour sa contribution, son implication et ses réalisations au sein de l'organisation.
- ➤ Le conseil accepte l'inscription de monsieur Gabriel Plante-Brodeur à la formation de premier répondant et que les frais de repas et de déplacement seront remboursés selon la règlementation municipale.

TRANSPORT ROUTIER

- ➤ Le conseil accorde la recommandation d'engager monsieur Stéphane Beauchemin au poste de Contremaître des travaux publics, selon l'entente salarial, et ce, dès le mois de décembre 2021, lequel sera assujetti à une période de probation.
- ➤ Considérant que le poste de Directeur des travaux publics n'est pas comblé depuis juin 2021; Le conseil autorise le versement à monsieur Patrick Dolbec une prime de rendement pour l'année 2021 afin de le remercier pour son travail auprès de la Municipalité.
- ▶ Pour la correction de pavage, contrat de gré à gré pour la correction de pavage a été donné à Chapdelaine Asphalte Inc., résolution numéro 149-06-2021; cette dernière étant dans l'impossibilité d'exécuter les travaux de correction de pavage pour l'année 2021; le conseil mandate Asphalte Brosseau pour la correction de pavage, et ce, pour un montant maximal de 20 000\$, tel que budgété pour l'année 2021.

Comme le contrat de déneigement des rues et des trottoirs a été octroyé à Excavation Réal Couture pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Et que les camions incendies ont déménagé au 1687 rue Principale et que l'aménagement d'une bande piétonnière sur la rue de la Fabrique ne fait pas parti du présent contrat. Le conseil autorise les ajouts suivants au contrat de déneigement pour l'année 2021-2022,

- Déneigement du 1387 rue Principale (nouveau bâtiment pour la Caserne incendie) au montant de 5000\$.
- Piste multifonctionnelle située sur la rue de la Fabrique au montant de 2500\$.

HYGIÈNE DU MILIEU

- ▶ Le Conseil accepte la nomination de madame Sophie Côté, comme délégué et monsieur Sylvain Laplante substitut à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'année 2021-2022
- ▶ La Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint; De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, Le conseil accepte l'achat des bacs tel que proposé

Et délègue à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

URBANISME ET GESTION DU TERRRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

- ▶ Le conseil désigne monsieur Luc Munier pour agir à titre d'inspecteur régional adjoint sous l'autorité de l'inspecteur régional de la MRC des Maskoutains aux fins d'administration et de délivrance des permis et certificats du Règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains;
- ▶ Le conseil accepte la nomination de monsieur Luc Munier et de la Firme Infrastructel à titre d'inspecteur régional adjoint afin d'appliquer le règlement régional numéro 05-164 relatif à la protection des boisés de la MRC des Maskoutains.
- ➤ Le conseil appuie le la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole de la Rabouillère concernant le projet d'hébergement agrotouristique.

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

- ➤ Le conseil mandate Construction Stéphane Morin pour l'installation d'un système de ventilation et de chauffage pour la salle mécanique des jeux d'eau, pour un montant maximal de 1 500\$ taxes en plus.
- ▶ Le conseil accepte la demande de la Fabrique de Saint-Valérien-de-Milton, concernant la réservation de la salle du Centre communautaire pour le deuxième (2e) dimanche du mois d'août 2022 pour la tenue la fête familiale, et ce, gratuitement.

Le conseil autorise un montant supplémentaire de 2 000\$ pour le dépouillement de Noël 2021.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

▶ Lever l'assemblée à 21h22.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2022 a été adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil qui se tenait le 15 novembre 2021, résolution numéro 284-11-2021.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux <u>séances ordinaires du Conseil municipal</u> se tiennent le <u>lundi soir</u> et qu'elles débutent à <u>20 heures, au Centre communautaire</u>, située au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de- Milton.

Voici les dates des séances ordinaires prévues pour l'année 2022 :

10 janvier 2022 04 juillet 2022 07 février 2022 15 août 2022 07 mars 2022 12 septembre 2022 04 avril 2022 03 octobre 2022 02 mai 2022 07 novembre 2022 06 juin 2022 05 décembre 2022

QUE le présent avis public est publié conformément à la loi.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 17e jour du mois novembre 2022.

Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

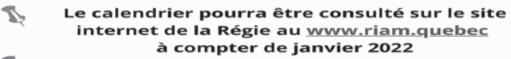
RÉGIE INTERMUNICIPALE







Votre calendrier des collectes 2022 sera distribué les 7 et 8 décembre prochain dans le Publisac



Des copies papiers seront également disponibles à l'hôtel de ville de votre municipalité

Pour toute information: 450-774-2350



28 novembre 2021 Fermeture des écocentres pour l'hiver

Une fermeture hâtive est possible en cas de précipitations de neige

Profitez-en pour apporter vos résidus de construction, peintures, huiles, pneus déjantés, bois, résidus électroniques...

Résidus d'origine résidentielle seulement sur présentation d'une preuve de résidence



450 774-2350 www.riam.quebec



Foyer ou poêle à bois: prévenir les risques d'incendie

Une mauvaise installation ou utilisation d'un foyer et d'un poêle à bois peut causer un incendie. Chaque année, faites inspecter votre système par un professionnel, idéalement avant le début de la saison d'utilisation.





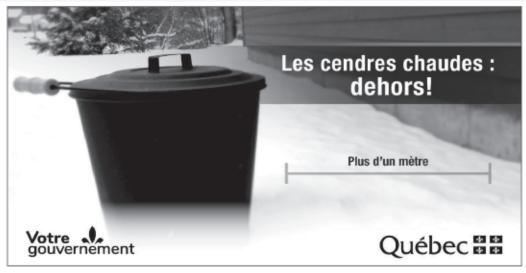
▶ Comment allumer un foyer ou poêle à bois (conseils de base):

- La pièce où se trouve l'appareil doit être bien aérée. Ouvrir au maximum la clé ou la trappe pour ajuster l'apport d'air frais. Dans certains cas, ouvrir le clapet de l'appareil.
- Si votre appareil possède un chenet (grille en acier ou en fonte où placer les bûches), placer du papier journal ou des briquettes d'allumage sur le dessus et en dessous. Sinon, faites-le directement sur le plancher de l'appareil, sous la cheminée.
- N'utilisez jamais d'accélérant (allume-feu liquide ou sous forme de gel) pour alimenter le feu, ni du carton. Placer du bois d'allumage et 2 à 3 bûches de bois sec. Toujours conserver une circulation d'air.
- Allumer le feu avec un briquet, idéalement celui pour BBQ, plus long, pour réduire les risques de brûlures. Placer le pare-étincelles afin d'éviter la chute de tisons en dehors de l'appareil.
- Si votre appareil est muni d'une porte, laissez-la entrouverte quelques instants afin de bien alimenter le feu en apport d'air pour le départ. Surveiller quelques minutes et refermer la porte.
- Après le 2° chargement de bûches (faire brûler peu de bûches à la fois), réduire légèrement l'entrée d'air afin d'empêcher une combustion trop rapide. Attention de ne pas trop restreindre l'air afin d'éviter la créosote qui peut provoquer un feu de cheminée.

▶ Conseils d'utilisation:

- Utilisez du bois sec de qualité, car le bois vert ou résineux augmente la formation de créosote. Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement et formeront moins de créosote.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.
- N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, des produits chimiques, de la peinture.





Cendres chaudes

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez:

- vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source: https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage





MRC des Maskoutains

805, avenue du Palais Saint-Hyacinthe (Québec) J25 5C6 Pour plus d'informations, nous vous invitons à nous contacter à: prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca téléphone: 450 774-3134

ou à vous rendre sur le site Internet de la MRC des Maskoutains au : mrcmaskoutains.qc.ca.



VACCINATION ANTIGRIPPALE 2021

Pour prendre rendez-vous dans l'une des municipalités suivantes :

Points de vaccination	Date	Pour les municipalités
Saint-Pie Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	17 novembre et 15 décembre	Saint-Pie
Saint-Damase Complexe sportif 105, rue Sainte-Anne	19 novembre	Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire Caserne incendie 162, rue Gabriel Stationnement et entrée à l'arrière, par la rue Parent	21 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale 390, rue Notre-Dame	24 novembre	Saint-Hugues, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude Salle communautaire 930, rue du Centre	1 ^{er} décembre	Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Sainte-Hélène-de-Bagot Chalet des loisirs 425, 6 ^e Avenue	10 décembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton

Vous pouvez réserver en ligne ou par téléphone à compter du 12 octobre :

www.santemevaccingrippe.com

ou composer le

1 877 817-5279



Il est également possible de vous faire vacciner à Saint-Hyacinthe. Renseignez-vous!



PROJET ET PROCÉDURES DE CAMPAGNE DE VACCINATION EN MILIEU RURAL - 2021

1. MISE EN CONTEXTE

En mai 2012, la MRC des Maskoutains adoptait une résolution en faveur du développement d'un projet de campagne de vaccination en milieu rural, dans le but de renverser une tendance à la centralisation des services sur le territoire. Forte d'un appui de la part de dix municipalités, la MRC a ensuite travaillé de concert avec le CISSS de la Montérégie-Est afin de développer un projet pilote de vaccination antigrippale annuelle qui permettrait de rapprocher ce service des citoyens. Celui-ci a été mis en place en novembre 2013.

Suite à un bilan positif des deux parties pour les exercices précédents, il est convenu de renouveler l'expérience à l'automne 2021, en tenant compte de la contribution de chacun des partenaires et en regard des effectifs disponibles.

2. MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES ET POINTS DE VACCINATION

Pour l'édition 2021 de la vaccination antigrippale, quatorze municipalités seront participantes. Certaines d'entre elles ont été regroupées dans le but de maximiser les ressources mises à la disposition par le CISSS de la Montérégie-Est.

Pour chacun des points de service, une journée de vaccination est prévue de 13 h 15 à 19 h 30. Aucun seuil minimum de vaccination n'a été précisé.

Encore cette année, les municipalités n'auront pas à prendre les réservations. Le tout sera fait via le site du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Est, au www.santemevaccingrippe.com ou en composant le 1 877 817-5279.

La vaccination aura lieu à raison d'une journée par point de service, à l'exception de Saint-Pie, où le service sera offert pendant 2 jours. Ainsi, les six points de vaccination suivants seront implantés :

Points de vaccination	Date de vaccination	Pour les municipalités de
Saint-Pic	17 novembre et 15 décembre	Saint-Pie
Saint-Damase	19 novembre	Saint-Damase, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Madeleine
Saint-Liboire	21 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues	24 novembre	Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude	1 [™] décembre	Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis et Saint-Marcel-de-Richelieu
Sainte-Hélène-de-Bagot	10 décembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton



3. RESPONSABILITÉS DES ACTEURS IMPLIQUÉS

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement de la campagne de vaccination, il est nécessaire de coordonner les actions des membres du CISSSME, des municipalités participantes et de la MRC. Les responsabilités des acteurs se déclinent de la façon suivante:

CISSS de la Montérégie-Est

- ➤ Assurer la prise des réservations via le site www.santemevaccingrippe.com ou en composant le 1 877-817-5279;
- ➤ Fournir le matériel nécessaire à la vaccination (vaccins, trousse de premiers soins, matériel informatique);
- Fournir les ressources humaines; ~ Informer la MRC du nombre de personnes vaccinées et leur lieu de résidence (municipalité);
- Informer la MRC du nombre de personnes refusées, s'il y a lieu.

MRC des Maskoutains

- ➤ Créer le matériel promotionnel et le distribuer aux municipalités participantes;
- > Assurer une assistance aux municipalités, en cas de besoin;
- > Assurer la coordination entre les partenaires;
- Préparer tous les documents relatifs à la préparation et aux suivis.

Municipalités participantes

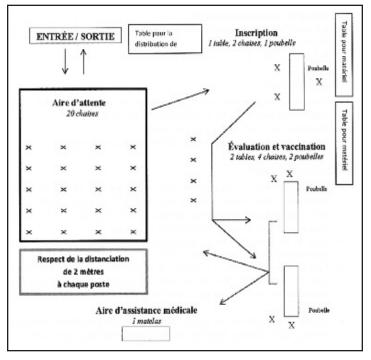
- ▶ Le matériel pour la vaccination sera livré dans les locaux le matin de la vaccination, entre 9 h et 10 h, et il sera ramassé le lendemain matin, entre 9 h et 10 h. Prévoir la présence d'une personne pour la réception et l'expédition dudit matériel et s'assurer que le tout est gardé en lieu sûr.
- Faire la promotion de la campagne de vaccination, notamment au moyen du matériel promotionnel fourni par la MRC;
- Fournir 1 personne pour l'ouverture et la fenneture de la salle ainsi que pour répondre à différents besoins pendant la journée, soit un employé d'une des municipalités participantes ou un bénévole, présent sur les lieux dès 12 h, et ce, jusqu'à 21 h;
- Fournir tout le matériel nécessaire, autre qu'infirmier (salle pour vaccination, salle de bain, tables, chaises, poubelles, accès internet, matelas de gymnase); ~ S'assurer que la température ambiante soit adéquate dans les salles;
- Produire un rapport bilan de l'activité et le remettre à la MRC avant le 31 décembre 2021.

4. FONCTIONNEMENT ET LOGISTIQUE

Le bon déroulement d'une campagne de vaccination nécessite une préparation adéquate, principalement en ce qui a trait à la mise en place de la salle. Celle-ci devra comprendre minimalement une aire d'attente, une aire d'évalua-

MRC DES MASKOUTAINS

tion et de vaccination et une aire prévue pour une assistance médicale en cas de besoin. Le schéma ci-après illustre la disposition typique d'une salle municipale, par exemple un gymnase d'école, pour une journée de vaccination. Ce schéma est à titre indicatif.



L'ouverture et la fermeture des salles sont de la responsabilité de la municipalité. En aucun temps, les clés ne doivent être remises aux infirmières et ces dernières ne doivent pas avoir la charge de fermer la salle.

5. PROMOTION, COMMUNICATION ET SUIVI

Afin que cette campagne soit accessible pour la clientèle, il importe que ce service soit publicisé par les municipalités participantes. À cet effet, la MRC a fourni le matériel promotionnel permettant de faire connaître le projet à la population. Il est suggéré d'utiliser les moyens de promotion suivants: bulletin municipal, panneau électronique, site Internet et page Facebook, s'il y a lieu.

Au tenne de la campagne, les municipalités devront assurer un suivi auprès de la MRC par le biais d'un rapport bilan, qui devra inclure les éléments suivants:

- Appréciation générale de l'activité;
- Commentaires et suggestions en vue d'une prochaine campagne.

Il est à noter que ce dossier est progressif et sera évalué en vue de procéder à des améliorations dans le futur. Le rapport bilan est un élément très important pour la reconduction et la bonification de ce projet. Le pro fonna du bilan est transmis aux municipalités par la MRC. Ce rapport devra être remis avant le 31 décembre de l'année en cours. La MRC et le CISSSME pourront ainsi être en mesure d'évaluer l'offre de service en fonction de la demande de la population, notamment en ce qui a trait aux points de vaccination et aux plages horaires.

6. INFORMATION

Pour toute demande de précision ou pour tout questionnement ainsi que pour la remise du rapport bilan suite à la campagne de vaccination, vous pouvez me joindre:

Courriel: coordotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone: 450 768-3101

Brigitte Gendron

Coordonnatrice au transport

SARCA

Connaissez-vous les Matinées gourmandes? C'est un marché public qui se déplace dans les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir les producteurs et transformateurs de la région. SARCA Mobile y tient un kiosque afin de rencontrer les citoyens et d'y présenter ses services. Peutêtre y avez-vous déjà aperçu Audrey, la conseillère en information scolaire et professionnelle et reçu en cadeau de sa part un sac orange à l'effigie du SARCA?

Depuis qu'elle participe à cette activité, Audrey constate que l'organisme est très méconnu des citoyens de la MRC. Le Service d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement est un organisme administré par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ses bureaux sont situés dans les centres d'éducations aux adultes de Saint-Hyacinthe

© SARCA

et d'Acton Vale. Le projet SARCA Mobile est mis en place afin d'offrir les services directement dans la municipalité des citoyens de la MRC des Maskoutains. Dans la plupart des villages, les rencontres avec la clientèle ont lieu à l'hôtel de ville ou dans l'un des établissements municipaux.

Plusieurs sujets liés au retour aux études, à la réorientation de carrière ou à la reconnaissance des acquis peuvent être abordés lors des entretiens avec la conseillère. Elle adapte son approche aux besoins et réalités du client afin de répondre adéquatement à ses questionnements et d'établir le meilleur plan de match.

Si elle n'est pas en mesure de répondre à ses questionnements, elle saura guider le citoyen vers le service ou la personne-ressource qui pourra l'aider. Ces services sont offerts gratuitement et en partenariat avec la MRC des Maskoutains.

Ainsi, si vous rencontrez Audrey à l'un des kiosques quelle tiendra dans votre municipalité, ne soyez pas gênés d'aller chercher votre sac gratuit et de lui faire part de vos questionnements.

Que ce soit au sujet des prêts et bourses, pour une question concernant votre jeune adulte et l'obtention de son DES, ou encore pour savoir si le DEP qui vous intéresse est offert à distance, elle sera plus que ravie d'être une référence pour vous.

Audrey Gatineau
Conseillère en information
scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731



Est-ce bon à savoir ? II faut se le dire ...

Communauté chrétienne St-Valérien

L'assemblée des paroissiens se tiendra le dimanche 12 décembre après la messe de 10h45. Le but de cette assemblée est d'élire ou de réélire des membres de l'assemblée de fabrique. mettre Vous y êtes tous invités! a votre agenda

Réal Lacharité Animateur de communauté



Le comité de la Guignolée regroupe plusieurs bénévoles qui donnent de leur temps pour vous demander encore une fois votre support afin d'accumuler les fonds nécessaires pour aider les plus démunis de notre communauté non seulement pour la période de Noël, mais tout au long de l'année. Vous pouvez déposer vos dons dans les tirelires placées dans les différents commerces de notre municipalité.

Tout ce qui est amassé servira à offrir des bons échangeables chez l'épicier de notre village. La distribution se fera le 11 décembre. Nous tenons à vous remercier à l'avance de votre générosité pour supporter les familles dans le besoin.

Les gens qui désirent recevoir un bon échangeable pour Noël devront en faire la demande à Nathalie Jacques : 450 793-3378. Pour toute autre information, communiquez avec Réal Lacharité au 450 230-5411.





Liturgie de la Parole Les dimanches 5 et 19 décembre à 10h45

Célébration de la Messe Les dimanches 12 décembre à 10h45 26 décembre à 10h00 St-Valérien et St-André

Sacrement du Pardon Le mercredi 15 décembre à 19h00 st-Liboire Le dimanche 19 décembre à 14h00 Ste-Hélène

lesses de

Vendredi 24 décembre

16h00 St-Théodore et St-Nazaire 16h30 St-Éphrem, Ste Hélène, St-Jean Baptiste, St-André et St-Liboire

21h30 St-Valérien

Samedi 25 décembre 10h00 St-André

Messe du Nouvel An

Samedi 1er janvier 10h00 St-Hugues, St-Liboire et St-Théodore

*retour de l'horaire régulier Dimanche le 2 janvier à 10h45



Les gagnants du fer prix seront déterminer par vous.

, ,



Illuminons Saint-Valérien

Avec les journées qui raccourcissent et pour ajouter de la vie à la période des fêtes, la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton souhaite mettre de la couleur et de la joie dans cette période. Pour ce faire, nous invitons tous les citoyens à illuminer leur propriété et à participer au concours « illuminons Saint-Valérien ».

Plusieurs prix à gagner pour 3 catégories, sois petite, moyenne et grande envergure

- Un prix de 75\$ (par catégorie) déterminer par le vote du public
- Un prix de 50\$ (par catégorie) déterminer par le vote du jury
- Et plusieurs prix de participations

Pour participer, vous n'avez qu'à vous inscrire par la poste ou par courriel.



Bureau municipal 960, chemin de Milton Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

Ou

Loisir.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca



La date limite d'inscription est le 10 décembre et les gagnants seront connus dans la semaine du 17 décembre

Le jury classera votre décor selon le nombre lumières estimées et selon le nombre d'éléments du décor.

Coupon d'inscription pour	le concours	illuminons	Saint-Valérien
---------------------------	-------------	------------	----------------



Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton – 450-549-2895 (Boîte vocale) Facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton)

Bonjour, Voici les nouveautés de novembre 2021. Nous vous souhaitons une bonne lecture hivernale.

Les mesures sanitaires sont toujours les mêmes dans la bibliothèque, désinfection des mains, masque et la distanciation.

Le prochain rendez-vous pour l'heure du conte sera le jeudi 2 décembre 2021 à la bibliothèque à 19 heures. Ce sera un conte de Noël en pyjama. Réservez votre place en téléphonant au 450-549-2895 (laissez votre message sur la boîte vocale) ou sur notre facebook.

Déposez SVP vos retours dans la chute extérieure dans un sac fermé pour éviter de les endommager. Les livres se brisent ou s'ouvrent sous le poids des autres et nous serons dans l'obligation de vous les **facturer**. Merci de votre bonne collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

LIVRES JEUNESSE:

-	P'tit loup aime	
	son doudou	Orianne Lallemand

Une journée avec maman

L'imagerie des Bébés Nathalie Bélineau
- Gros ours Grincheux Nick Bland

- Splat et Harry Souris.

amis pour la vie! Rob Scotton

- Colette, la mouffette

parfumeuse Catherine Ouellet

 La Mille-pattes qui ne savait plus sur quelle patte danser Catherine Turgeon

- Le koala qui ne voulait pas Rachel Bright

- Une grosse surprise pour Petit Pingouin Marie-Danielle Croteau

- Mmm... des biscuits! Robert Munsch

- C'est moi, le Père Noël! Anne-Claire Delisle

- Tout un cadeau! Robert Munsch

- Une surprise pour le Père Noël Valérie Gagné

- Mini Big à moi Boule-de-neige la licorne Sauve

- Noël Richard Petit

 Mon Big à moi Le fantastique Kiosque de Rose

- Pinkette Richard Petit

 Mission Soccer T.4 Soccer extrême

Dominique de Loppinot

- Quelles bêtes bizarres Emilie Rivard

 Mon Big à moi L'école des sorcières Jess Vendette

Textos et cie T. 6 J'ai mon voyage! Geneviève Guilbault - BFF T.6 La poudre aux yeux Geneviève Guilbault

Le monde de Khelia T.5
 Bonheur au suivant Amy Lachapelle

Ma vie de papier fripé T.5
 Ma vie de gâteau sec
 Elizabeth Baril-Lessard

- Bizarre mais vrai! Les sports National Geographic Kids

- Encyclopédie essentielle des chevaux Saskia Brixner

Garfield T.26
 Super branché Jim Davis
 Album Garfield T.22 Jim Davis

La vie compliquée de Léa Olivier T.6
 Attention
 torpilles?
 Catherine Girard-Audet

- Le journal d'Aurélie Laflamme T.3 Ça déménage! India Desjardins

- C'est pas facile d'être une fille T.2 Tout va bien aller Bach

 Méchant Minou part en vacances Nick Bruel
 Sœurs jumelles Varian Johnson

Encyclopédie essentielle des chevaux Saskia Brixner

Mon grand livre de l'espace Catherine D. Hughes

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES :

- Jack et la grande aventure du cochon de Noël J.K. Rowling

Emma Marilou Addison

- Tu peux pas comprendre Dans la tête d'Anna.com T.1 Catherine Francoeur

- Légendes d'Ashur-Sîn T.3 Dingirsigs Anne Robillard

- La chronique de Bridgerton T.8 Gregory Julia Quinn

- After T.10 Stars Nos étoiles perdues Anna Todd Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30 et de 18h30 à 20h00

Jeudi de 18h30 à 20h00 Samedi de 9h30 à 11h30

Prêt maximum : 5 livres Durée du prêt : 3 semaines

Amende: 0.25¢ / document / jour ouvert

Les lumières du Ritz
T.2 Les heures sombres Marylène Pion

Seconde chance T.2 Tess et Ryan L.E. Bross

 Le destin des Stanislaski T.6 Mariage à Manhattan Nora Roberts

- Ménage à trois, bordel à deux! Dominique de Loppinot

Arrête ton cinéma, Margaux Fortin T.1 Sandra Verilli

- Un bonheur à bâtir T.2 Le défi de la démesure Rosette Laberge

- S.O.S. On est pris avec le Père Noël Catherine Bourgault

- Sous la neige de décembre Martine Labonté-Chartrand

 Lady Lacoste Sylvie Gobeil
 Le Coconut Pizza Lucy-France Dutremble

- Héritage Nora Roberts - L'inconnue de

la Seine Guillaume Musso
- Ladies' Taste

Quand la passion

s'affranchit de tout Laura Trompette

- Le vent en parle encore Michel Jean

Zabé par Rusk Kim RuskLe parcours de ma vie Gilberte Gagnon

Le parcours de ma vie Gilberte Gagno
 La face cachée du grand

monde des microbes

- Cannabis

Boucar Diouf

Serge Brochu

- Le grand livre de la ménopause Dr Robin N. Phillips
- Conversations

déterminantes Farès Chmait
- Instinct de survie Gabriel Filippi

 Aliénations Catherine Doré
 L'énigme de la chambre 622 Joël Dicker

- Glacé comme la mort James Hayman

- Qu'est-ce qui fait courir Sammy? Budd Schulberg

- Sa parole contre la mienne Chrystine Brouillet

- La vie aux aguets William Boyd
- Une voisine
encombrante Shari Lapena

- Le Carnaval des ombres R.J. Ellory

OFFRE D'EMPLOI

Surveillants à la patinoire

Responsabilités:

- Ouverture et fermeture du Chalet.
- Veillez à la sécurité des participants.
- Faire respecter règlements et horaires.
- Ranger le matériel en fin de journée.
- Assurer la propreté des lieux.
- Déneiger la patinoire au besoin.
- Réparer les trous et les fissures au besoin.
- · Autres tâches connexes.

Exigences:

- Être débrouillard, ponctuel, responsable et autonome.
- Capacité à exercer des travaux physiques.
- Horaire réparti sur sept jours, de jour et/ou de soir.

Conditions:

- Salaire à discuter.
- Heures variables et assujetties à la température.
- Durée de l'emploi : mi-décembre 2021 à mi-mars 2022 (selon la température).

Si vous croyez répondre aux critères mentionnés, faites parvenir votre curriculum vitae, au plus tard vendredi 10 décembre 2021, à 16H00

Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

960, chemin Milton, Saint-valérien-de-Milton, Québec J0H 2B0 <u>caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca</u> Téléphone : 450-549-2463

Note: Seuls les candidats retenus seront contactés.



Cercle des fermières de Saint-Valérien-de-Milton

Un très gros merci à Mme Lorraine St-Pierre, première répondante pour ses bons conseils lors de notre rencontre du 9 novembre. Ce fut très intéressant et très instructif.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre 2021 à 18h.

Nous aurons encore cette année notre encan OLO pour aider nos petites mamans.

Votre comité



CRÉATEUR D'AMITIÉ

Nous vous mettons au défi de faire ce que nous jugeons le plus agréable des bénévolats! 6 filleuls de votre région sont en attente d'un parrain ou d'une marraine. Serez-vous l'heureux bienfaiteur??

450-774-8758

parrainagecivique.org

Le service de transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains...pour votre autonomie!

Vous désirez vous déplacer pour un rendez-vous, le travail ou tout simplement pour prendre un bon repas avec des amis! La MRC vous offre la possibilité de vous y rendre facilement :

- Par le transport adapté, qui est un service de transport en commun de porte-à-porte, destiné aux personnes qui présentent des limitations significatives et persistantes.
- Par le transport collectif régional, qui est offert à toute autre personne et fonctionne par points de chute préétablis.

Quels que soient vos besoins, il suffit de compléter le formulaire qui convient à votre situation. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170. Informez-vous!

La plage horaire du service est la suivante :

Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 15
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h



LES CUISINES COLLECTIVES SONT DE RETOUR!

Apprenez à cuisiner des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.



Dans votre centre de loisirs près de chez vous

\$ 15\$ par cuisine

Québec ##

Table de concertation en sécurité alimentaire



Inscrivez-vous en ligne au www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/ par courriel au c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca, ou par téléphone au 450-261-1110





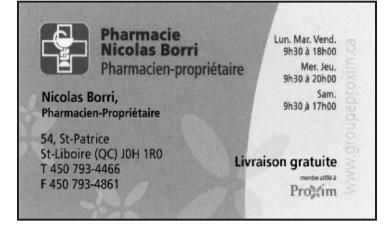


















DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT Sable - Terre - Pierre - Gravier RBQ # 5680-5591-01

Sable - Terre - Pierre - Gravier
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne Saint-Valérien (Qc) JOH 2B0 **Réal Couture,** prop. **Tél.: (450) 549-2320 Cell.: (450) 278-2321**













